



1787 – 2024

PAROISSE DE MARLY

Les paroissiennes et les paroissiens de la Paroisse catholique de Marly sont convoqués **en assemblée ordinaire**

**le mercredi 10 avril 2024 à 19.00 heures
au Centre communautaire de la paroisse de Marly**

1. Salutations, communications, tractanda
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 6 février 2024
4. Comptes 2023
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
5. Budgets 2024 Fonctionnement et investissements
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
6. Règlement de l'utilisation de la chapelle mortuaire Saints Pierre-et-Paul
7. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée du 6 février 2024 peut être consulté au Secrétariat pastoral ou sur le site internet dès le lundi **1^{er} avril 2024**.

L'assemblée ordinaire est ouverte à tous les catholiques suisses et étrangers, âgés de 16 ans révolus, domiciliés dans la paroisse (Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly).

Le Conseil de paroisse